

## Question Méthodo: cas pratique=Plan ? régime parlementaire

Par **Deedat**, le 28/11/2010 à 12:21

Bonjour, je suis en L1 Droit. J'ai un cas pratique à faire pour lundi, j'ai pas de problèmes particuliers, je voudrais juste une précision en ce qui concerne la méthodologie.

Par exemple pour une question de ce genre : Démontrez le caractère parlementaire du régime politique prévu par la constitution espagnole en étayant votre démonstration sur les dispositions constitutionnelles pertinentes.

Peut-on faire : un plan en deux parties : Les caractéristiques d'un régime politique parlementaire (I), sont identifiable dans la constitution espagnole (II).

I)....

II)...

Merci pour votre aide.

Par **SedLex**, le 28/11/2010 à 12:45

Salut!

En première année, j'avais tendance à faire la même chose. Et ce n'est malheureusement pas ce qui faut faire

LE problème est que tu ne traites le sujet que dans ton II.

Ce qu'il convient de faire, c'est par exemple montrer en quoi c'est un régime parlementaire, et en quoi c'est un régime parlementaire spécifique.

Ce qui est certain, c'est que tu dois traiter le sujet tout au long du devoir.

Les caractéristiques du régime parlementaire peuvent être traitées en introduction, par exemple.

PS: Un cas pratique? !shock

Par **Deedat**, le 28/11/2010 à 13:03

Ok, c'est ce que je m'étais dit aussi. Merci. Oui c'est un cas pratique, composé de 3 questions avec les articles de la C espagnole qui sont fournis.

Par **Deedat**, le **28/11/2010** à **13:05**

PS: quels éléments doit comporter une introduction d'un cas pratique en droit constitutionnel ?  
Merci.

Par **SedLex**, le **28/11/2010** à **16:44**

Personnellement, je n'ai jamais fait de cas pratiques en droit constitutionnel...

Par **Deedat**, le **28/11/2010** à **20:32**

LOL !! merci quand même.

Par **alex83**, le **28/11/2010** à **20:45**

Salut,

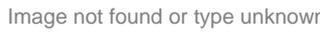
Sans vouloir t'offusquer, je pense que personne n'en a jamais fait XD.

Mais je te conseille d'y aller librement (en gardant la rigueur d'un plan juridique) sans trop te

prendre la tête 

Par **Deedat**, le **04/12/2010** à **01:09**

:)

Vous inquiétez pas il en faut bcp pour m'offusquer 

Pourtant a l'examen blanc on a eu un cas pratiques en droit constit a faire. Mais bon, ça doit dépendre des facs ( peut être), merci quand même.